



APERÇU DU COMMERCE EN AFRIQUE

VOL 3 . Septembre 2024



DANS CE NUMÉRO

Éditorial	1
Article de tête	4
Thématiques actualisées	6
Faits nouveaux au niveau régional	12

ÉDITORIAL

Faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf par le biais de stratégies nationales : Construire une communauté d'apprentissage par les pairs

Par Stephen Karingi, directeur de la division de l'intégration régionale et du commerce

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une opportunité monumentale pour le continent. L'accord de 2018 qui a établi la ZLECAf contient un ensemble



d'engagements mutuels échangés entre des États souverains pour démanteler les barrières nationales à la libre circulation des biens, des services et des capitaux à travers leurs frontières communes. Ce faisant, la ZLECAf offre à l'Afrique l'opportunité de dépasser l'héritage colonial de petits marchés fragmentés, vers un marché unifié de plus de 1,4 milliard de personnes avec un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars. Avec la mise en œuvre de la ZLECAf, plus de cinquante marchés nationaux isolés seront progressivement remplacés par un seul marché africain intégré. En d'autres termes, les citoyens africains considéreront progressivement le marché continental comme leur « marché domestique ». Ce grand marché continental attirera des investissements à grande échelle dans le secteur manufacturier, soutiendra le développement de chaînes de valeur régionales, stimulera l'industrialisation de l'Afrique, améliorera sa diversification économique et renforcera sa résilience face aux chocs externes. C'est pourquoi la ZLECAf est souvent décrite comme le nouveau plan directeur de l'Afrique pour une intégration, une

prospérité et une transformation accélérées.

Toutefois, la réalisation de cette énorme promesse dépend d'un facteur essentiel : la mise en œuvre complète, opportune et fidèle des engagements contenus dans l'accord de la ZLECAf. Comme indiqué précédemment, les engagements étant pris par les États parties individuels, la mise en œuvre est principalement une question d'action nationale. Les institutions et plateformes régionales et/ou continentales jouent un rôle fondamental de soutien et de facilitation. L'accent est donc mis sur la mise en œuvre au niveau national.

Comme le montre l'entrée en vigueur rapide de l'accord de la ZLECAf et son statut actuel de ratification par tous les États membres de l'Union Africaine (UA) sauf huit, il existe une forte volonté politique en faveur de la ZLECAf. S'appuyant sur cet élan et reconnaissant l'importance critique de la mise en œuvre, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a adopté en juillet 2018 une décision qui encourage les États membres à orienter leurs efforts de mise en œuvre de la ZLECAf par le développement des stratégies nationales complètes pour la ZLECAf. Cette directive était une réaffirmation de l'appel lancé par la 51e session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA en mai 2018, qui a exhorté les nations africaines à établir des stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf.

Suite à cette décision, la CEA a été en première ligne pour aider les pays africains à élaborer des stratégies nationales et régionales de mise en œuvre de la ZLECAf depuis 2019.

Jusqu'à présent, la CEA a soutenu 3 pays à mener à bien leurs stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf, tandis qu'une dizaine d'autres sont à différents stades du processus. Compte tenu de l'importance cruciale de la ZLECAf et de sa nature en tant que projet à l'échelle continentale, en janvier 2024, la CEA, en collaboration avec le Secrétariat de la ZLECAf et le PNUD, a réuni les principaux acteurs dans le domaine de la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national, régional et continental afin d'échanger des expériences et de partager les meilleures pratiques. Intitulée « Conférence sur les stratégies de mise en œuvre de la ZLECAf : Vers une communauté d'apprentissage par les pairs pour la mise en œuvre de la ZLECAf », la réunion s'était tenue du 15 au 17 janvier 2024 à l'hôtel Trademark à Nairobi, au Kenya.

La conférence a été un succès à tous égards. Il s'agit de la première édition d'un événement qui deviendra régulier, elle a posé les bases d'un exercice annuel visant à favoriser le développement d'une communauté d'apprentissage pour les acteurs de la ZLECAf dans le quête de la transformation et de prospérité de l'Afrique par le biais d'une coopération et d'une intégration économiques continentales fondées sur des règles.

The Conference was a success by all measures. As the first of what is expected to be a regular event, it has laid the foundation for an annual exercise that aims to foster the development of a community of learning for AfCFTA practitioners as they pursue the goal of Africa's transformation and prosperity through rules-based continental economic cooperation and integration.



ARTICLE DE TÊTE

Vers une communauté d'apprentissage par les pairs de la ZLECAf - Commencer la nouvelle année en mettant l'accent sur la mise en œuvre

Par Melaku Desta, Coordinateur du Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC)

Il est remarquable qu'à la date de la conférence, 39 pays africains aient développé et lancé leurs propres stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf, dont 35 avec le soutien de la CEA. Dans ce contexte, l'objectif de la conférence était de fournir aux États parties à la ZLECAf une plateforme d'apprentissage par les pairs sur les stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf adoptée. Pour atteindre cet objectif, la conférence a été organisée de manière à permettre un équilibre entre, d'une part, une vue d'ensemble comparative descendante de toutes les stratégies à l'aide d'un rapport de synthèse et, d'autre part, un partage d'expériences par pays par le biais de présentations individuelles. Les résultats ont été très encourageants : les participants à la conférence ont utilisé la plateforme pour partager leurs idées sur les leçons apprises, les défis pratiques rencontrés, les stratégies d'atténuation employées et les interventions réalisées pour améliorer la mise en œuvre efficace et inclusive de la ZLECAf au niveau national et régional.

Parmi les principales leçons apprises, figurent l'importance d'aligner les stratégies de la



ZLECAf sur les priorités politiques nationales pertinentes, l'importance croissante de la numérisation et la nécessité de se concentrer sur l'économie numérique, le rôle déterminant du monde universitaire pour combler les lacunes en matière de données qui affectent le continent, la nécessité d'informer le programme d'études de nos universités sur la ZLECAf et les sujets connexes, et l'impératif de se concentrer sur la mise en œuvre de la ZLECAf à tous les niveaux.

Tout d'abord, outre les expériences échangées et les leçons tirées, la nécessité d'une plateforme régulière de cette sorte est apparue évidente. Dans cet esprit, les participants ont salué l'annonce par le Secrétariat de la ZLECAf de la décision de créer un Comité des personnes focales des

Comités nationaux de mise en œuvre (CNM) de la ZLECAf et son institutionnalisation dans le cadre de ses réunions statutaires annuelles.

Deuxièmement, étant donné que la quasi-totalité des stratégies de mise en œuvre de la ZLECAf existantes ne couvraient que l'Accord de la ZLECAf et ses protocoles de la phase I (sur le commerce des biens, des services et le règlement des différends), il y a eu unanimité sur la nécessité de mettre à jour ces stratégies afin de refléter les derniers développements au niveau de l'établissement des normes, et en particulier l'adoption des cinq protocoles de la phase II (sur la politique de concurrence, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, le commerce numérique, et les femmes et les jeunes dans le commerce).

Troisièmement, les participants ont exhorté les organisateurs de l'atelier à redoubler d'efforts pour sensibiliser le public à la ZLECAf, à ses opportunités et à la nécessité d'actions

délibérées, concertées et soutenues à tous les niveaux afin de traduire les idéaux et les promesses de la ZLECAf en réalité.

Enfin, la conférence a réaffirmé, une fois de plus, le rôle essentiel du secteur privé africain pour la réussite de la ZLECAf. En adoptant et en ratifiant rapidement l'accord de la ZLECAf, les gouvernements africains ont franchi la première étape la plus importante pour remplacer leurs petits marchés fragmentés par un grand marché continental unique de plus de 1,4 milliard de personnes. À présent, le secteur privé africain doit s'engager et saisir les opportunités et les traduire en transactions transfrontalières réelles. À mesure que ces transactions augmenteront, les emplois et le bien-être des Africains ordinaires suivront.

Permettez-moi de conclure en remerciant nos partenaires dans ce projet, le Secrétariat de la ZLECAf, le PNUD et les Affaires mondiales Canada, dont la collégialité et le travail assidu ont contribué au succès de cet événement important.



INFORMATIONS THÉMATIQUES ACTUALISÉES

Le point de vue du Secrétariat de la ZLECAf

La conférence inaugurale sur les stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf a été un succès remarquable. Pendant trois jours, les principales parties prenantes des États parties, des communautés économiques régionales (CER) et des partenaires au développement ont eu des discussions riches, diverses, profondément perspicaces et révélatrices sur les stratégies visant à transformer la promesse de la ZLECAf en action concrètes. Du point de vue du Secrétariat de la ZLECAf, le niveau élevé d'enthousiasme et de participation témoigne de l'engagement collectif et de la vision partagée qui nous unissent dans notre quête d'une Afrique prospère et intégrée.

Nous reconnaissons que la mise en œuvre effective de la ZLECAf est un processus qui nécessite la participation de toutes les parties prenantes concernées au niveau national, régional et continental. Dans la poursuite de cet objectif, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, lors de leur 31^e session ordinaire tenue en juillet 2018 à Nouakchott, en Mauritanie, se sont engagés à « mettre en place des comités nationaux sur la ZLECAf pour assurer une participation significative de toutes les parties prenantes et élaborer des stratégies nationales pour la ZLECAf et la dynamisation du commerce intra-africain ».



Cette décision constitue la base juridique des travaux entrepris jusqu'à présent par les États parties et les CER pour créer des comités nationaux de mise en œuvre (CNM) et élaborer des stratégies nationales de mise en œuvre, avec le soutien notamment de la CEACette conférence a été conçue pour offrir une plateforme d'apprentissage par les pairs aux États parties et aux CER dotés de stratégies nationales et régionales.

Le Secrétariat estime que les stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf et les comités nationaux de mise en œuvre sont deux ingrédients essentiels à la réalisation de la promesse de la ZLECAf.

C'est encourageant de constater que 35 pays ont élaboré leur stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, tandis qu'un certain nombre d'entre eux ont mis en place des comités nationaux de mise en œuvre des CER, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont élaboré ou sont en train d'élaborer des stratégies de mise en œuvre régionales. De même, 16 États parties ont créé des comités consultatifs nationaux aux fins de la ZLECAf, 6 utilisent des structures préexistantes établies dans le contexte d'accords commerciaux régionaux ou multilatéraux, tandis que 3 sont en train de mettre en place leurs comités. Le Secrétariat fournit une assistance technique et un soutien au renforcement des capacités pour la création et le fonctionnement de Comité national de mise en œuvre (CNM). La conférence sur l'apprentissage par les pairs a été une excellente occasion pour les États parties de s'engager les uns avec les autres, d'échanger leurs expériences, de créer des réseaux et de tirer des leçons précieuses de leurs succès respectifs tout en identifiant les domaines à améliorer. Cette plateforme a marqué le début d'un nouveau chapitre dans le parcours de la ZLECAf, alors que nous passons des négociations à la mise en

œuvre effective. La tâche qui nous attend est considérable et le succès dépendra de la capacité des États parties à traduire leurs paroles en actions et leurs stratégies en résultats tangibles.

Le rôle indispensable des CNM dans la mise en œuvre de la ZLECAf a été réaffirmé par la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAf tenue à Dar es Salaam en décembre 2023, qui a décidé de créer un Comité des personnes focales des NIC de la ZLECAf. L'objectif de ce comité est de servir de plateforme continentale permanente pour le suivi de la mise en œuvre et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur la mise en œuvre de la ZLECAf. Le Secrétariat élabore actuellement les termes de référence et le plan de travail du Comité des personnes focales.

À l'avenir, la conférence sur l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences qui a été lancée en janvier de cette année se déroulera désormais sous les auspices du comité des personnes focales des CNM de la ZLECAf, qui rassemble des représentants des comités nationaux de mise en œuvre.



Le point de vue de la Commission de l'Union Africaine

Le partenariat entre la Commission de l'Union africaine (CUA) et la CEA est solide depuis longtemps, puisqu'il remonte à l'époque de l'Organisation de l'unité africaine. Pour renforcer ce partenariat, des initiatives telles que les réunions entre collègues jouent un rôle essentiel. En outre, la récente adhésion de l'UA en tant que membre permanent du G20 nécessite une relation de travail encore plus étroite entre les deux organes continentaux. Ils pourront ainsi définir une position africaine commune sur les grandes questions économiques mondiales de notre époque.

Lors du lancement de la ZLECAf, la CUA a été chargée de notifier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) l'établissement de la ZLECAf. Cette notification était nécessaire pour informer l'OMC et l'OMPI que la ZLECAf est un accord commercial régional et une marque distincte représentant les efforts de l'UA pour sceller ses États membres dans une union économique plus étroite. De plus, reconnaissant l'importance de la libre circulation des personnes, l'Assemblée de l'UA a adopté le protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement.

La CUA reconnaît l'importance de travailler avec d'autres institutions qui partagent notre objectif d'atteindre une croissance inclusive et un développement durable. À cette fin, nous collaborons avec des partenaires de tout le continent sur des initiatives telles que la mise en place d'un mécanisme de suivi de



la dette et le soutien à une restructuration rapide de la dette au sein du G20. Ces efforts requièrent les contributions collectives de toutes les parties prenantes.

Outre l'accord de libre-échange africain, qui constitue une étape importante vers une intégration continentale plus poussée, il est prévu de créer des institutions financières africaines et un mécanisme africain de stabilité financière. L'importance de ces institutions financières pour la zone de libre-échange africaine réside dans leur capacité à fournir des plateformes pour l'harmonisation des politiques, la stabilité économique, la mobilisation des ressources nationales et l'atténuation des risques, entre autres avantages.

L'Observatoire africain du commerce change la donne en apportant transparence et partage d'informations au secteur commercial. En utilisant un outil d'intelligence commerciale, il est plus facile d'identifier les perspectives commerciales rentables, ce qui permet de

prendre de meilleures décisions stratégiques. L'importance de l'Observatoire africain du commerce réside dans le fait que la confiance et la fiabilité font défaut dans le commerce intra-africain.

Par ailleurs, l'UA prévoit de déployer cette année la norme Made in Africa, qui devrait aller de pair avec la politique commerciale. Outre la promotion de la qualité, la norme éliminera les obstacles techniques au commerce sur le marché de la ZLECAf. Une étude diagnostique de la chaîne de valeur a permis d'identifier les secteurs vitaux pour l'investissement au sein de la ZLECAf, notamment les produits pharmaceutiques, l'alimentation, l'habillement, le textile et l'automobile. Les minerais essentiels jouent un rôle important dans la transition vers

une économie plus durable, que l'UA a développée dans sa stratégie sur les produits de base par le biais de consultations avec les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé.

Pour créer une Afrique unie et prospère, il est essentiel que les initiatives politiques de l'UA soient mises en œuvre au niveau national. Nous sommes ravis de voir l'émergence de la communauté d'apprentissage par les pairs pour la mise en œuvre de la ZLECAf, qui comprend tous les acteurs concernés des États parties à la ZLECAf. De telles initiatives enrichiront nos connaissances et nous aideront à mettre en œuvre l'accord de la ZLECAf et ses protocoles de manière plus efficace.



Le point de vue du PNUD

L'Afrique vise une transformation socio-économique avec une proportion croissante de la production économique et de l'emploi générés par des secteurs autres que l'agriculture à faible valeur ajoutée. Le PNUD espère vivement que la ZLECAf, si elle est effectivement mise en œuvre, pourrait être un catalyseur majeur de cette transformation structurelle - en vue de réaliser les ambitions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable.

La ZLECAf vise également à accroître l'interdépendance mutuelle entre les pays africains grâce à l'intégration des marchés qui favorise la paix et le développement en générant des revenus et de l'emploi. Par exemple, dans les « zones de conflit » actuels, le maintien de la valeur et l'augmentation ou la création d'opportunités pour l'entrepreneuriat permettent de décourager l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés/terroristes.

Un consensus clair s'est dégagé de la conférence : **la ZLECAf va au-delà d'un accord commercial, mais son potentiel de transformation ne sera pas automatique.** Des interventions délibérées par le biais des stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf et d'autres actions complémentaires dans des cadres institutionnels intégrés restent essentielles pour faire en sorte que le marché unique africain profite à tous. Bien que dans de nombreux cas, le ministère chargé du commerce soit le gardien de l'accord, la mise en œuvre ne sera pas couronnée de succès sans un mécanisme de coordination adéquat qui rassemble toutes les parties prenantes concernées - des entités gouvernementales,



du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires de développement. Comme l'a souligné la conférence, le rôle des comités nationaux de la ZLECAf, qui garantissent une approche intégrée de la mise en œuvre de la ZLECAf, depuis la conception des actions jusqu'à leur mise en œuvre et leur suivi, est d'une grande importance. En outre, la coordination régionale est capitale pour tirer parti des progrès déjà réalisés par les communautés et groupes économiques régionaux. Par exemple, les tarifs extérieurs communs et la reconnaissance mutuelle de la certification sont des exemples d'instruments politiques émanant du niveau régional qui sont bénéfiques pour la ZLECAf. Par conséquent, **il est nécessaire d'adopter une approche globale, intégrée et coordonnée de l'opérationnalisation de la ZLECAf au niveau national et régional.**

Au-delà des actions de mise en œuvre, la ZLECAf devrait faire progresser le développement de l'Afrique. Grâce à des marchés plus intégrés, le continent africain a audacieusement affirmé sa trajectoire de développement axée sur

les personnes et pilotée par elles. Dans ce contexte, un soutien approprié aux petites entreprises, en particulier celles détenues par les femmes et les jeunes, peut contribuer de manière significative à catalyser la production et à stimuler le commerce intra-africain. Il en résultera d'immenses intérêts pour les communautés locales en termes d'emploi et de génération de revenus. **La ZLECAf doit donc être axée sur les populations et son succès doit être mesuré non seulement en termes de commerciaux, mais aussi en termes de développement.** Grâce à l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf, nous voyons déjà des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) produire et exporter des produits à valeur ajoutée sur le continent. Ce sont ces résultats liés à la capacité de production et à la croissance des MPME qui devraient également être intégrés dans le cadre de suivi des stratégies de mise en œuvre nationales et régionales.

La ZLECAf est réalisée dans ce contexte de priorités politiques concurrentes. Il est important de démontrer publiquement et de manière incontestable l'importance et le succès des marchés intégrés pour relever les défis socio-économiques actuels de l'Afrique. Il est également essentiel de construire des ponts solides pour une coopération politique et réglementaire transnationale qui résiste aux crises actuelles et futures.

Le PNUD, en tant que partenaire de développement de l'Afrique, s'est engagé à permettre la transformation des économies africaines par le commerce, afin de réaliser les ambitions de l'Agenda 2063 de l'UA et les Objectifs de développement durable. Grâce à son portefeuille régional de la ZLECAf et à son réseau de bureaux nationaux, le PNUD reste déterminé à soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf et des actions concrètes issues de cette conférence.



FAITS NOUVEAUX AU NIVEAU RÉGIONAL

Reflexions post-conference du point de vue des co-organisateurs

Par Brendah Mundia, Conseillère régionale, la division de l'intégration régionale et du commerce

La ZLECAf a fait un bond en avant monumental avec le début des échanges préférentiels et l'environnement réglementaire testé dans le cadre de l'Initiative commerciale guidée (ICG) qui a été lancée en octobre 2022. Si la promesse de la ZLECAf est bien reconnue, sa mise en œuvre complète et inclusive nécessite des efforts de collaboration. C'est précisément la raison pour laquelle la conférence inaugurale sur les stratégies de mise en œuvre de la ZLECAf a constitué une étape cruciale. La conférence a été planifiée pendant de nombreux mois et a fait l'objet de plusieurs cycles de programmation et de reprogrammation. Le processus a impliqué l'élaboration d'un rapport de synthèse, l'un des principaux documents d'information de la conférence, qui a fourni un examen complet de 35 des stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf adoptées à l'époque. Ce rapport offrait un aperçu précieux de la diversité des approches adoptées par les pays pour tirer parti de la ZLECAf afin de stimuler le développement national.

Les objectifs de cette conférence inaugurale étaient ambitieux - et à juste titre : établir une plateforme d'apprentissage par les pairs sur la mise en œuvre des stratégies nationales



de mise en œuvre de la ZLECAf adoptées et partager les expériences, les leçons apprises et les mesures d'atténuation appliquées qui pourraient être reproduites ailleurs pour une mise en œuvre plus efficace et plus inclusive de la ZLECAf. La conférence visait à identifier les domaines stratégiques clés autour desquels les gouvernements, le secteur privé et les partenaires de développement pourraient collaborer pour obtenir un impact.

Alors que la CEA a assuré la coordination de l'événement, la transformation de la note conceptuelle initiale en un programme de conférence dynamique a bénéficié des efforts de collaboration des autres coorganisateurs : le Secrétariat de la ZLECAf et le PNUD. Leur contribution combinée s'est avérée déterminante pour garantir un ordre du jour équilibré et une représentation diversifiée des intervenants des États parties à la ZLECAf,

du secteur privé, de la société civile et des partenaires de développement qui soutiennent la mise en œuvre de la ZLECAf.

Tout au long des trois jours de la conférence, qui comprenait 12 sessions, il était évident qu'il existait un sentiment partagé d'optimisme quant aux avantages économiques prévus de la zone de libre-échange en Afrique. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation, de développement des connaissances, d'entreprendre des réformes réglementaires et institutionnelles et de soutenir les PME dirigées par des jeunes et des femmes pour qu'elles s'engagent activement dans la ZLECAf.

En essayant de faciliter l'échange de connaissances entre les pays à différents stades de développement de la stratégie, l'implication des points focaux de la ZLECAf s'est avérée efficace car leurs points de vue uniques ont enrichi les sessions en petits groupes. Cependant, le manque de facilités pour les participants en ligne pendant les sessions en petits groupes a souligné la

nécessité d'une plus grande inclusion dans les événements futurs. Cela nous rappelle qu'il est important de veiller à ce que tous les participants soient en mesure de s'engager pleinement dans les discussions et d'y contribuer.

L'approbation par les participants de l'annonce faite par le Secrétariat de la ZLECAf de convoquer une réunion annuelle du Comité des points focaux des NIC de la ZLECAf a été l'un des points forts de cet événement. L'équipe administrative et logistique a joué un rôle déterminant en assurant la participation de représentants de 35 États membres, de CER et de partenaires de développement, contribuant ainsi au succès et à la visibilité de l'événement.

En réfléchissant à la conférence avec un sentiment de satisfaction et d'optimisme, nous nous rappelons l'importance d'une collaboration continue pour réaliser le potentiel de la ZLECAf. La prochaine conférence s'appuiera sur ces succès et sur les leçons apprises, traçant ainsi la voie vers un marché africain prospère et intégré.

